

**Question orale de Christine Defraigne à Jean-Claude Marcourt, Vice-Président et Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique, relative au budget de Udil.ge**

A la rentrée, je vous sollicitais à propos du budget de Udil.ge, sans obtenir de réponse de votre part. Il me semble pourtant nécessaire d'obtenir une réponse à ce propos pour clarifier les informations entendues.

L'ASBL udil.ge, créée pour subvenir aux problèmes sociaux liés aux licenciements d'Arcelor Mittal, n'a jamais été « subsidiée » par la Région wallonne. A présent, l'asbl a été reclassée dans le périmètre budgétaire wallon, ce qui change complètement la donne et cette situation a un impact sur le solde de financement de 20 millions d'euros. Confirmez-vous ce montant ? Le Gouvernement a obtenu des dividendes supplémentaires, comme spécifié dans l'ajustement du budget général des dépenses de juin 2015. Quelle est l'implication du gouvernement en terme de financement ? Pourquoi s'investit-il à présent financièrement, alors que ce n'était pas prévu initialement ? A concurrence de quel montant ?

Les travailleurs engagés chez Udil sont donc payés par la société, à charge du gouvernement wallon, et ce pour ne rien faire. Ils s'en plaignent d'ailleurs. Certains auraient été réengagés par Mittal en intérim. Est-ce exact ? Sous quelles conditions ont-ils été réintégrés ?

Aux dernières nouvelles, la soixantaine de personnes de la cellule « démantèlement » de Udil.ge seraient licenciées. Pouvez-vous me donner les chiffres exacts ?

Il n'y aurait pas assez de travail, et ce du notamment à la mise sous cocon. Le « contrat » initial était de 5 ans. Que va-t-il advenir des ouvriers ? Pourquoi un tel revirement ? Dans quelles conditions vont-ils être licenciés ?

Udil.ge, créé pour subvenir aux besoins sociaux liés aux licenciements d'Arcelor, comme je l'ai dit plus haut, semble donc ne pas avoir rempli son rôle. Quel est le futur de Udil.ge ? Qu'en est-il de la cellule « compétences » ?